

Mort de 28 requins-marteaux : Nausicaá en eaux troubles



Fondation 30 millions d'amis
8 février 2019 17:00



Nausicaá est au centre de la polémique depuis les révélations par La Voix du Nord de la mort de 28 requins-marteaux, prélevés dans leur milieu naturel en Australie par l'aquarium de Boulogne-sur-Mer (62). La Fondation 30 Millions d'Amis dénonce cette débauche de vies animales aux seules fins de divertissement du public.

Les faits sont affligeants. Pour « offrir » des requins-marteaux à la vue de ses visiteurs, « le plus grand aquarium d'Europe » est allé les prélever... dans la nature ! C'est au large de Cairns, à proximité de la Grande barrière de corail au Nord-Est de l'Australie, que des dizaines de requins-marteaux ont été capturés pour le centre Nausicaá de Boulogne-sur-Mer (62), par l'intermédiaire d'une société australienne fournissant des animaux marins aux aquariums du monde entier. 30 individus au total, dont seuls deux ont survécu... Depuis fin janvier 2019, l'un nage dans l'aquarium pendant que l'autre est reclus dans un bassin.

C'est en 2011 que Nausicaá obtient l'autorisation de prélèvement en milieu naturel et demande la capture de 20 requins-marteaux. Selon « La Voix du Nord », l'aquarium a ensuite décidé de les élever dans une réserve aquariologique construite pour l'occasion. « *Peu de temps après, il ne restait qu'un seul animal*, explique Julien Castelli, le journaliste à l'origine de ces révélations. *Les explications de la direction de Nausicaá étaient que les requins s'étaient entretués. Ils parlent de sélection naturelle... Mais il semblerait que ce soit plus compliqué.* »

Sur 30 requins-marteaux arrachés à la vie sauvage, seuls 2 survivent...

Ces requins sont très fragiles et particulièrement sensibles au stress.

Johann Mourier, spécialiste des requins au CNRS

En avril 2018, rebelote ! Nausicaá fait cette fois venir 10 bébés requins-marteaux via Cairns Marine qui se décrit sur son site Internet comme « le plus grand collectionneur et fournisseur de vie marine d'Australie ». Là encore, seul un animal survit, portant à 28 le nombre de cétacés morts, sur un total de 30 prélevés dans la nature ! « *Statistiquement, ils étaient condamnés dans leur milieu naturel. Dans la nature, c'est un requin-marteau qui survit sur 200* », se justifie cyniquement Philippe Valette, Directeur général de Nausicaá. Selon La Voix du Nord, Nausicaá a dépensé la bagatelle de 3,3 millions d'euros entre l'acquisition des animaux (à hauteur de 33 000 euros le requin) et la construction du bassin d'élevage (2,4 millions d'euros).

Contacté par 30millionsdamis.fr, Johann Mourier, spécialiste des requins au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), réfute la ligne de défense de l'aquarium et l'argument selon lequel les animaux marins se seraient « entretués ». « *C'est très étrange comme justification*, confie le scientifique. *La raison la plus probable de la mort de ces jeunes requins-marteaux doit se concentrer sur les conditions de transport ou de détention. Il est difficile de garder une bonne qualité d'eau et de réguler la température en fonction de l'animal. Cela peut aussi être lié au stress des animaux après un long voyage. Ces requins sont très fragiles et particulièrement sensibles au stress. En captivité, il y a une forte mortalité. C'est la raison pour laquelle il y en a très peu dans les aquariums.* »

Un taux de mortalité supérieur à 90 % !

« *Un environnement 'fabriqué' de toutes pièces pourrait créer des comportements agressifs*, explique de son côté Amandine Marie, chercheuse qui a réalisé une étude poussée sur les requins-marteaux juvéniles halicornes aux Îles Fidji. *Mais honnêtement, cela m'étonnerait pour cette espèce de requin. Quoi qu'il en soit, je ne vois pas comment un aquarium veut faire*

de l'élevage de requins-marteaux avec un taux de mortalité supérieur à 90%. Cela n'a aucun sens. »

Sollicité par 30millionsdamis.fr à propos du taux de mortalité ahurissant de 93 % concernant ses requins-marteaux, Nausicaà n'a pas donné suite. Pour rappel, l'animal apparaît « en danger » sur la Liste rouge de l'IUCN et sur l'Appendice II de CITES concernant les « espèces menacées ».

En dépit de la polémique suscitée par cette affaire, la Commission européenne vient de décider l'investissement de 17 millions d'euros dans le centre de Boulogne-sur-Mer. De l'argent public qui permettra à l'aquarium de s'étendre et de viser l'univers polaire à l'horizon 2023... Sombre perspective.